**CAHIER DES CHARGES**

1. **Informations générales**

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de la mission | **Accompagnement à l’opérationnalisation de la méthodologie d'évaluation des taux de réussite des reboisements** |
| Bénéficiaire(s) | **Agence Nationale des Eaux et Forêts** |
| Pays | **Maroc** |
| Nombre de jours (prévisionnel) | **75 HJ** |

1. **Contexte et justification du besoin**

Le programme Ghabati, Hayati

Le Maroc s’est doté, en 2020, d’une nouvelle stratégie « Forêts du Maroc 2020-2030 » (SFM) qui prône une nouvelle vision pour le développement et la valorisation des écosystèmes forestiers pour les dix prochaines années, à travers l’adoption d’un modèle de gestion inclusif, durable et créateur de richesse, qui place les populations usagères des zones forestières au cœur de la gestion des forêts.

Cette stratégie, dont l’exécution est confiée à l’Agence Nationale des Eaux et Forêts (ANEF) repose sur quatre grands axes d’intervention : (i) réinventer et structurer l’approche participative pour mieux impliquer la population usagère dans la gestion durable des ressources forestières, (ii) différencier et développer les espaces forestiers selon leur vocation, (iii) moderniser et investir dans le cœur de métier de l’ANEF et (iv) refonder l’institution en s’adaptant sur un cadre légal adapté. Des feuilles de route ont été élaborées pour la mise en œuvre de cette stratégie tout en priorisant les chantiers à mener.

L’AFD soutient la démarche des autorités marocaines par son programme d’appui à la stratégie Forêts du Maroc 2020-2030, le programme « Ghabati, Hayati », dont l’objectif global est d’accompagner la gestion durable des forêts et parcs nationaux du Maroc, contribuant à une transition bas carbone, résiliente et inclusive, protectrice de la diversité biologique.

L’assistance technique, dont l’exécution est confiée à l’Expertise France, aura pour mission d’appuyer l’ANEF dans la mise en œuvre effective du programme, son suivi-évaluation et reporting, et à l’intégration des thématiques transversales relatives au climat, à la biodiversité et à l’aspect genre par rapport aux différentes activités.

Dans ce cadre, Expertise France recrute des consultant(e)s pour appuyer l’ANEF dans la mise en œuvre du programme « Ghabati, Hayati », et plus particulièrement dans l’opérationnalisation de la méthodologie d'évaluation des taux de réussite des reboisements (adoptée lors de la cinquième réunion du comité de pilotage du programme Ghabati Hayati en Novembre 2024).

1. **Objet de la consultation**
   1. **Objectif général**

L’objectif global est d’accompagner l’opérationnalisation de la méthodologie d'évaluation des taux de réussite des plantations sur le terrain

* 1. **Objectifs spécifiques**
* Analyser la méthodologie, en s'assurant de son adaptabilité aux différents contextes de plantation. Sur cette base, proposer des améliorations éventuelles à la méthodologie dans le cadre de cette opérationnalisation ;
* Elaborer un projet de nouvelle instruction sur l’établissement du bilan définitif des travaux de reboisement (révision de l’instruction n° 3554 du 21.08.1984) ;
* Produire un document de vulgarisation de la méthodologie en adoptant la charte du programme Ghabati Hayati et veiller à sa publication en tant que document de référence ;
* Former les gestionnaires forestiers dans l’application de la méthodologie d’évaluation des taux de réussite des plantations ;
* Accompagner les gestionnaires forestiers dans l’application de la méthodologie d’évaluation des taux de réussite des plantations pour une ou deux campagnes de reboisement et produire le bilan des résultats ;
* Digitaliser les phases de déroulement de la méthodologie d’échantillonnage (Phase bureau, Phase terrain, Traitement/analyse/synthèse du résultat d’échantillonnage)

1. **Description de la mission**

La consultation est prévue d’être effectuée selon les phases suivantes :

**Phase 0 : cadrage & Préparation de la mission**

Le prestataire participera à une réunion de lancement et de cadrage. Ladite réunion permettra une compréhension commune des termes de références et verra le prestataire présenter son offre technique.

Au terme de cette phase, le prestataire devra présenter son offre technique révisée, prenant en compte les commentaires de l’ANEF et d’Expertise France.

Aussi, les experts présenteront un planning des missions et des visites sur le terrain qui sera validé en commun accord avec l’ANEF et Expertise France.

**Phase I : Analyse de la méthodologie**

Le prestataire est appelé à :

* **Apporter une analyse critique approfondie** de la méthodologie d’échantillonnage existante, en mettant en évidence ses points forts, ses limites, et ses éventuelles incohérences ou lacunes ;
* **Proposer des améliorations pertinentes**, fondées sur l’analyse critique précédente ainsi que sur les retours issus d’observations de terrain ;
* **Actualiser et renforcer la méthodologie**, en intégrant les recommandations formulées et en veillant à son applicabilité dans divers contextes écologiques et opérationnels ;
* **Procéder à une application terrain de la méthodologie révisée** au sein de quatre Directions Régionales de l’ANEF :
  + Tanger-Tétouan-Al Hoceima
  + L’Oriental
  + Rabat-Salé-Kénitra
  + Marrakech-Safi

Cette étape d’application de la méthodologie comprendra la réalisation de comptages systématiques par le personnel de l’ANEF dans certains périmètres de plantation. Les résultats obtenus par le personnel de l’ANEF seront comparés avec ceux issus de l’application de la méthodologie par le prestataire, afin d’évaluer la robustesse, la fiabilité et l’adaptabilité de cette dernière aux différents contextes régionaux.

* **Finaliser la méthodologie e**n tenant compte des résultats des étapes précédentes,
* **Produire un document de vulgarisation**, comprenant :
  + Un guide pratique détaillant les modalités d’application de la méthodologie ;
  + Un glossaire explicatif des termes techniques utilisés, afin de faciliter la compréhension et l’appropriation de la méthode par les équipes de terrain.

Aussi et dans le cadre de la même phase, le prestataire est invité à :

* Rédiger une nouvelle instruction sur l’établissement du bilan définitif des travaux de reboisement (révision de l’instruction n° 3554 du 21.08.1984), y compris l’élaboration des canevas et modèles de tableau à suivre pour l’élaboration des rapports des bilans définitifs par les DRANEF, tout en :
* Redéfinissant les nomenclatures du suivi des périmètres et les taux de reprise à atteindre pour leur inscription dans le bilan définitif selon les espèces (autochtone/exotique) et objectif de plantation (production/protection/récréation). ;
* Précisant les critères à prendre en considération pour inscrire les périmètres réussis relatifs à la composante des travaux de régénération sous couvert,
* Proposant des indicateurs qualitatifs et les modalités pour le suivi de la performance et la durabilité de la composante des travaux de régénération par installation de clôture etc.

**Phase II : Digitalisation du processus de déroulement de la méthodologie d’échantillonnage**

* Conception et élaboration des maquettes pour les applications à développer ;
* Développement d’application pour la digitalisation des phases de déroulement de la méthodologie d’échantillonnage (Phase bureau, phase terrain, Traitement/analyse/synthèse du résultat d’échantillonnage) ;
* Liaison de l’application développée dans le cadre de la présente consultation avec le progiciel Spatial Intégré PSI-Biologique de l’ANEF ;
* Tests pour validation ;
* Formation des agents forestiers à l'utilisation de l’application développée (lors de la phase 2).

**Phase III : Formation des gestionnaires forestiers sur l’application de la méthodologie d’évaluation du taux de réussite**

* Formation du personnel de l’ANEF à l'application de la méthodologie, il s’agit d’une formation de trois jours (dont une journée de terrain) à déployer pour deux groupes de vingt participant(e)s ;
* Rédaction d'un rapport de formation incluant les résultats des évaluations réalisées.

**Phase IV : Accompagnement pour la réalisation de la première évaluation de campagne de reboisement**

* Accompagnement sur le terrain en matière d'estimation des taux de réussite des plantations pour une ou deux campagnes de reboisement réalisées dans le cadre du programme ;
* Accompagnement technique pour l’échantillonnage, l’analyse et la compilation des données collectées ;
* Production du rapport d’évaluation du taux de réussite

**Organisation des ateliers de formation**

Les ateliers de formation seront organisés par le prestataire (voir conditions en annexe 1)

1. **Coordination**

M. Taha Azaroual et Mme Mathilde Richelet seront les interlocuteurs du prestataire pour Expertise France

Téléphone :

Courriel : [taha.azaroual@expertisefrance.fr](mailto:taha.azaroual@expertisefrance.fr) / [mathilde.richelet@expertisefrance.fr](mailto:mathilde.richelet@expertisefrance.fr)

Une réunion de lancement se tiendra au plus tard 7 jours après la notification du contrat, en présence d’Expertise France et de l’ANEF.

Une coordination étroite avec les structures concernées de l’ANEF, devra impérativement être mise en place tout au long de la réalisation de cette prestation. En outre, des échanges réguliers avec l’Assistant Technique du programme seront à prévoir sur l’état d’avancement des missions et les difficultés rencontrées.

1. **Lieu, Durée et Modalités d’exécution**
   1. **Période de mise en œuvre : Juin 2025– Janvier 2026**
   2. **Durée effective de la mission : 75 HJ**
   3. **Planning/calendrier :**

*Le calendrier prévisionnel d’exécution des missions se présente comme suit :*

|  |  |
| --- | --- |
| **Activités** | **Période** |
|  |
| Phase 0 : cadrage & préparation | Juin 2025 |
| Phase 1 : Analyse de la méthodologie | Juin-Juillet 2025 |
| Phase 2 : Digitalisation du processus de déroulement de la méthodologie d’échantillonnage | Juillet -Septembre 2025 |
| Phase 3 : Formation | Juillet -Septembre 2025 |
| Phase 4 : Accompagnement pour la réalisation de la première évaluation de campagne | Septembre 2025 – Janvier 2026 |
|  |  |

Dans leur offre technique et financière, il est demandé aux consultants de proposer une répartition des jours de travail en fonction d’un calendrier prévisionnel (chronogramme).

Les frais de mission (Rabat et régions au Maroc) seront pris en charge par le prestataire.

L’organisation des ateliers prévus dans l’offre technique devra également être pris en charge par le prestataire.

* 1. **Livrables**

|  |  |
| --- | --- |
| **Phase** | **Livrable** |
|  |
| **Phase 0 : cadrage & préparation** | Compte rendu de la réunion & Offre technique détaillée |
| **Phase 1 : Analyse de la méthodologie** | * Rapport d’accompagnement à l’opérationnalisation de la méthodologie * Projet d’une nouvelle instruction sur l’établissement du bilan définitif des travaux de reboisement (révision de l’instruction n° 3554 du 21.08.1984), y compris l’élaboration des canevas et modèles de tableau à suivre pour l’élaboration des rapports des bilans définitifs par les DRANEF * Document de vulgarisation de la méthodologie incluant le guide d'application pratique et un glossaire |
| **Phase 2 : Digitalisation du processus de déroulement de la méthodologie d’échantillonnage** | * Applications développées fonctionnelles (l’intégralité des fichiers, des codes…) ; * Liaison des applications développées dans le cadre de la présente consultation avec le progiciel Spatial Intégré PSI-Biologique de l’ANEF * Guide d’utilisation |
| **Phase 3 : Formation** | * Rapport de formation incluant résultats des évaluations réalisées |
| **Phase 4 : Accompagnement pour la réalisation de la première évaluation de campagne de reboisement** | * Document décrivant l’échantillon * Base de données * Rapport d’évaluation du taux de réussite |

1. **Expertise et profil demandés**
   1. **Nombre d’experts :** 3
   2. **Profil des experts désignés en charge de l’exécution du contrat**

**Experts 1 chef de file : Experts forêts/aménagement**

1. Qualifications et compétences :

* Titulaire d’un Doctorat, diplôme d’ingénieur ou Master en aménagement des forêts ou tout autre domaine pertinent pour la mission.
* Excellentes qualités /capacités :
  + de communication
  + de travail en équipe et relationnel
  + de transmission des savoirs
  + de synthèse et de rédaction
  + d’analyse et résolution des problèmes
  + de prise de décision et d’initiative
* Excellente maîtrise du français (écrit / oral).

1. Expérience professionnelle

* Une expérience professionnelle d’au moins 10 ans dans le domaine de Reboisement et aménagement des forêts.
* Une expérience professionnelle d’au moins 5 ans dans le domaine du suivi et de l’évaluation des programmes de reboisement et de régénération
* Expérience significative en coordination d’équipes.
* Expérience préalable dans les processus de renforcement de capacités.

**Expert 2 : Statisticien**

1. Qualifications et compétences :

* Titulaire d’un Doctorat, diplôme d’ingénieur ou Master en Statistique ou tout autre domaine pertinent pour la mission.
* Excellentes qualités /capacités :
  + de communication
  + de travail en équipe et relationnel
  + de transmission des savoirs
  + de synthèse et de rédaction
  + d’analyse et résolution des problèmes
  + de prise de décision et d’initiative
* Excellente maîtrise du français (écrit / oral).

1. Expérience professionnelle

* Expérience professionnelle d’au moins 10 ans dans le domaine de la statistique et biométrie.
* Expérience professionnelle d’au moins 5 ans dans le domaine de la gestion des ressources naturelles en général et des ressources forestières en particulier
* Expérience préalable dans les processus de renforcement de capacités.

**Expert 3 : en informatique**

1. Qualifications et compétences :

* Titulaire d’un Doctorat, diplôme d’ingénieur ou Master en informatique ou tout autre domaine pertinent pour la mission.
* Excellentes qualités /capacités :
  + de communication
  + de travail en équipe et relationnel
  + de transmission des savoirs
  + de synthèse et de rédaction
  + d’analyse et résolution des problèmes
  + de prise de décision et d’initiative
* Excellente maîtrise du français (écrit / oral).

1. Expérience professionnelle

* Expérience professionnelle d’au moins 10 ans dans le domaine de développement des bases de données et des applications.
* Expérience professionnelle d’au moins 5 ans dans le domaine des Systèmes d’Informations Géographiques SIG
* Expérience préalable dans les processus de renforcement de capacités.

1. **Compte rendu des missions et des principales réunions**

A la suite de chaque mission ou réunion de travail, le prestataire est invité à remettre un compte rendu détaillé à Expertise France.

**Annexe 1 : Organisation des ateliers**

**Désignation :** Formation (groupe 1)

**Lieu d’organisation :** Fès

**Nombre total des participants** : 25

**Journée 1**

**Location de salle :** capacité 25 personnes équipée de sonorisation, data show plus 25 bouteilles d’eau (33cl)

**Déjeuner :** pour 25 personnes

**Pause-café :** 25 personnes

**Journée 2**

**Minibus pour 25 personnes**

**Déjeuner :** pour 25 personnes

**Eau :** 50 Bouteilles (33cl)

**Journée 3**

**Location de salle :** capacité 25 personnes équipée de sonorisation, data show plus 25 bouteilles d’eau (33cl)

**Déjeuner :** pour 25 personnes

**Pause-café :** 25 personnes

**Hébergement :** pour 20 personnes en demi-pension pour 4 nuitées au même hôtel qui va abriter l’atelier

**Désignation :** Formation (groupe 2)

**Lieu d’organisation :** Marrakech

**Nombre total des participants** : 25

**Journée 1**

**Location de salle :** capacité 25 personnes équipée de sonorisation, data show plus 25 bouteilles d’eau (33cl)

**Déjeuner :** pour 25 personnes

**Pause-café :** 25 personnes

**Journée 2**

**Minibus pour 25 personnes**

**Déjeuner :** pour 25 personnes

**Eau :** 50 Bouteilles (33cl)

**Journée 3**

**Location de salle :** capacité 25 personnes équipée de sonorisation, data show plus 25 bouteilles d’eau (33cl)

**Déjeuner :** pour 25 personnes

**Pause-café :** 25 personnes

**Hébergement :** pour 20 personnes en demi-pension pour 4 nuitées au même hôtel qui va abriter l’atelier

**NB : Les hôtels doivent être classés 3 étoiles ou 4 étoiles. Le prestataire communiquera les justificatifs nécessaires à Expertise France : Facture de l’hôtel, listes de présence, roaming list…**